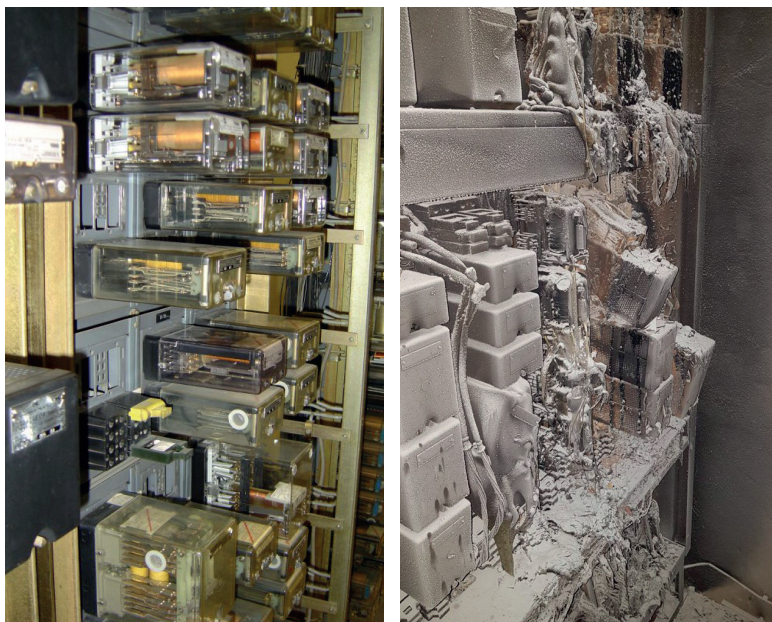


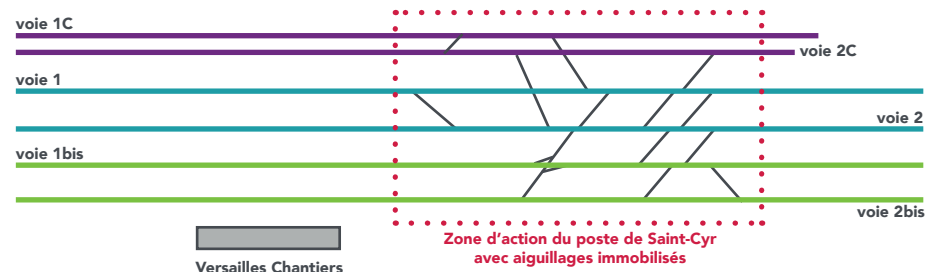
# CONSÉQUENCES TRANSPORT DU SINISTRE DU POSTE DE SAINT-CYR



Le vendredi 27 juillet 2018, à 21h30, la foudre a provoqué un incendie qui a totalement détruit le poste d'aiguillage de Saint Cyr l'Ecole.  
Ce poste commande les aiguillages et les signaux de la bifurcation de Saint Cyr, nécessaire au fonctionnement des lignes C, N, U, TER, Intercités et Fret.

## MESURES & TRAVAUX

Pour permettre provisoirement la circulation en toute sécurité des trains dans la zone, des mesures techniques ont immédiatement été prises. Elles ont conduit à devoir immobiliser les aiguillages dans une seule position et à adapter la signalisation, limitant ainsi la capacité de circulation des trains. Chaque paire de voies est dédiée à deux lignes : TER, Lignes N et U, Intercités, RER C et Fret.



Suite à cet incendie, le poste d'aiguillage de Saint Cyr doit être totalement reconstruit. Les équipes de SNCF Réseau Île de France sont mobilisées et mettent tout en œuvre pour reconstruire ce poste d'aiguillage, de manière à rétablir un service normal d'ici le 24 août.

## PLAN DE TRANSPORT



**4 trains par heure** soit 40% du trafic normal en pointe, 80% en heures creuses  
Axe Dreux : 1 train par heure  
Axe Rambouillet : 2 trains par heure (omnibus de Viroflay-RG à Paris)  
Axe Mantes-la-Jolie : 1 train par heure



**1 train toutes les 30 minutes** soit 50% du trafic normal



**1 train toutes les 30 minutes en pointe** soit 50% du trafic normal  
**1 train par heure en heures creuses** soit un service normal



**Service normal compte tenu des travaux programmés cet été**

**PARIS**  
**GRANVILLE** Service normal

## INFORMATION VOYAGEURS

Pour toutes informations, nous vous invitons à vous renseigner :

- sur le site [www.transilien.com](http://www.transilien.com)
- sur l'application SNCF
- sur le fil Twitter : [@lignesnetu\\_SNCF](https://twitter.com/lignesnetu_SNCF)
- auprès des agents en gare